

## PETITE(s) HISTOIRE(s) DE PARFOURU

### 1838: PARFOURU AURA SON PRESBYTERE

Quand la Révolution Française éclate, le paisible village de Parfouru sur Odon est loin de se douter qu'il va **perdre successivement son curé**, Jean-François Morand, frappé de déportation en 1792, son presbytère qui va être vendu en 1794, mais aussi son desservant. Son église même sera menacée de démolition.

Le 7 nivôse an III soit le 27 décembre 1794, « *le conseil général de la commune de Parfouru sur Odon se réunit au lieu ordinaire des séances de la municipalité pour délibérer au sujet du presbytère conformément à la loi du 27 brumaire (17 novembre). Il a été arrêté que la maison... resterait à servir de maison commune comme ci-devant et pour loger un instituteur dans le cas où il y en aurait un, que le jardin resterait affermé au citoyen Jean-François Thomas Deschamps pour la somme de 24 livres... »*

- **Mais où se situait donc ce presbytère vendu en 1794 ?**

Il était probablement situé tout près de l'église actuelle puisque pour des raisons de commodité, l'occupant (le curé de la paroisse) n'habitait jamais bien loin du lieu des offices. On peut supposer, sans avoir aucune certitude, que la maison actuelle de la famille Cury pourrait bien être cette demeure (architecture assez typique, traces de réfection du mur du cimetière semblant indiquer qu'un passage ait pu exister à une époque antérieure...). « *Il est vrai que le presbytère de Parfouru a été vendu* » (en 1794) regrettera Monsieur Abaquesné en 1804.

**Illustration : traces de remaniement du mur séparant le cimetière de la maison « Cury »**

Au moment du renouveau du culte en 1803, la commune se retrouve dépourvue de presbytère, handicap important au moment de retrouver un desservant.

- **Il faut agir...mais les choses prendront du temps !**

Dès le 15 ventôse an XI, soit le 6 mars 1803, un élan pousse les habitants « *animés du désir de vivre et mourir dans la religion catholique* » à l'ouverture d'une souscription précisant entre autres que le citoyen Philippe François Henri Abaquesné de Parfouru, outre son argent, fournira au desservant espéré un logement dans sa maison.

Le 27 germinal an XI, c'est à dire le 17 avril 1803, le Conseil Municipal de Parfouru est invité dans la sacristie d'Epinay sur Odon pour débattre des travaux à faire à l'église d'Epinay et à son presbytère, Louis Caillot, maire de Parfouru, dans son intervention protestataire rappelle qu' « *il en coûterait beaucoup moins de faire bâtir un presbytère près de l'église de Parfouru que de réparer les bâtiments d'Epinay, d'autant qu'un citoyen de Parfouru a déjà offert gratis un terrain très convenable pour cet objet* ». Les membres du Conseil d'Epinay refusent catégoriquement cette idée. Le maire de Parfouru décide alors de se retirer avec les membres de son conseil sans discuter davantage. On retrouvera les mêmes protagonistes le 25 floréal an XI, soit le 15 mai 1803 à Epinay, avec aussi peu de compréhension entre les deux communes.

Le 13 août 1804, dans une correspondance de Monsieur Abaquesné de Parfouru au curé de Villers-Bocage, le premier nommé précise « *Je peux proposer un terrain et aider à la construction d'une bâtie pour le desservant de Parfouru.* »

En mai 1809, par pétition auprès du préfet de plusieurs propriétaires de la commune, ceux-ci s'engagent à bâtir une maison dans un emplacement proche de l'église, le sieur Abaquesné logeant le vicaire dans l'attente de cette construction.

En novembre et en décembre 1810, on aborde le coût de construction (3000 francs), on rappelle que le terrain sera donné gratuitement par Monsieur Abaquesné de Parfouru, terrain assez spacieux pour contenir une cour et un jardin.

- **Et le temps passe...**

Le 22 janvier 1820, Monsieur Abaquesné prend la parole en Conseil Municipal et offre de donner gratuitement un emplacement convenable pour bâtir un presbytère, et en attendant, de procurer gratuitement au vicaire qui viendra un logement convenable tout neuf avec un jardin.

Le 14 mai 1828, le maire rappelle que l'érection de la commune de Parfouru en chapelle vicariale est subordonnée à l'engagement de faire construire un presbytère. L'assemblée prend alors l'engagement unanime de faire réaliser cette construction. Le maire lit ensuite les termes d'une donation faite le 20 avril 1826 par feu Monsieur Abaquesné de Parfouru à la commune d'un emplacement très proche de l'église et propre à y bâtir presbytère et dépendances. De plus, il donne également l'emplacement d'un vaste jardin.

Les 3 et 8 mai 1830, la donation de 3/5 faite par Henri Victor Pierre Abaquesné de Parfouru, commandant au premier régiment d'infanterie de la garde royale, de René Marie Edouard Abaquesné de Parfouru, propriétaire et maire de la commune de Hauteville et de Joséphine Elisabeth Abaquesné de Parfouru vivant de son bien et demeurant à Valognes est effective et ne demande plus qu'à être acceptée par le préfet et le conseil municipal. Il faudra attendre le 6 décembre 1837, soit plus de 11 ans après la donation. Le maire de Parfouru, Pierre François Bellissent, accepte la donation d'un terrain d'une superficie de 23 ares 45 perches, faisant partie de la « crette Pigache », donation provenant des héritiers déjà cités (3/5) auxquels se sont joints Joseph René Abaquesné de Parfouru, propriétaire à Parfouru et Gabrielle Henriette Abaquesné de Parfouru pour les 2/5 restants. Cette acceptation se fait devant Maître Hauttement, notaire à Noyers .

Le 18 janvier 1838, une souscription est faite par les principaux propriétaires pour eux et leurs héritiers, d'une somme totale de 2950 francs, sans intérêts, dont voici le détail :

Monsieur de Parfouru pour 2000 francs  
Monsieur pierre Bellissent pour 600 francs  
Monsieur Gilles Caillot pour 200 francs  
Monsieur Philippe Amey pour 100 francs  
Et enfin Monsieur Jean-louis Montier pour 50 francs.

**Après 44 ans d'attente et d'espoir, Parfouru va enfin retrouver un presbytère flambant neuf et sans doute un desservant. Il faut maintenant se mettre au travail.**

*lien ici vers « 1842 : le presbytère nouveau est arrivé »*

**Sources :** archives municipales

*Correspondance entre Mr. Abaquesné de Parfouru et Mgr Brault, évêque de Bayeux*

**ML-JFS**

